

N/REF : 3/07/2024 9H11 C:263429 I:34615
V/REF : TEL MR JOUBERT
V/Appel du Mercredi 03/07/2024 a 9H11

**DEPARTEMENT ACTION SOCIALE
CCAS
24 ALLEE DU PRE BLANC
38240 MEYLAN**

IMMEUBLE : 24 PRE BLANC
24 ALLEE DU PRE BLANC
38240 MEYLAN

St Martin-H, le 05 Juillet 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 24 PRE BLANC - CONTACT MR JOUBERT 06 18 95 18 09 - STUDIO N° 23
1ER ETAGE - LOGEMENT DE MME RODRIGUEZ

MOTIF : INTERVENIR POUR EVACUATION BOUCHEE D'EAUX USEES ET REFOULEMENT

Donneur d'ordre : _ OCCUPANT LOGEMENT

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une pompe haute pression.

LE 03/07/2024 A 13H00
INTERVENTION DEPUIS LE LOGEMENT
DEBOUCHAGE DU PIED DE CHUTE DE LA COLONNE SALLE DE BAIN DEPUIS LA GAINTE
TECHNIQUE AU NIVEAU DE LA SALLE DE RECEPTION
OUVERTURE DE LA GAINTE TECHNIQUE ET MISE A JOUR DU REGARD A L'EXTERIEUR
EN REZ DE JARDIN
EXTRACTION DE RACINES ET DE PAPIER
NETTOYAGE DES LIEUX

OBSERVATIONS :

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
2,00	Ff Débouchage/Pomp.1h+Dépl.0 a 10km	1	176,90	353,80

TOTAL H.T.	353,80
T.V.A. a 20,00%	70,76
TOTAL T.T.C.En EURO	424,56

Valeur en votre règlement au 31 Aout 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN